

AVALANCHE 4

APPEL A PROJET

Contexte

Les médiathèques des communes de Tergnier (13 000 habitants), Condren (700 habitants) et Sinceny (2 000 habitants) animées d'une forte volonté des bibliothécaires de mettre en commun un catalogue, des compétences et des programmes d'action culturelle fonctionnent en réseau depuis plus de 10 ans. Cette pratique du partage sans cesse renouvelée, est motivée par une idée essentielle : proposer aux habitants des modes de relation aux livres qui impliquent l'échange, cheminer à leurs côtés en veillant à encourager leur curiosité. Afin de conforter cette démarche et de nous aider à réinventer nos pratiques, notre réseau envisage un élargissement grâce à l'intégration de la médiathèque de Chauny (13 000 habitants).

Basée dans la médiathèque de Tergnier, l'association « Arène collection » est une artothèque qui entretient des relations privilégiées avec les Médiathèques. L'artothèque rayonne à l'échelle du département, diffuse les œuvres de son fonds et propose plusieurs périodes de prêts ainsi que des actions culturelles.

À ce contexte spécifique local, s'ajoutent les fonctions d'une médiathèque au sein d'un territoire. Aujourd'hui, les bibliothèques, dites médiathèques, connaissent en permanence de profondes mutations : à la fois lieux de vie et espaces de ressources, attentives aux pratiques de tous les publics, elles sont des équipements où il fait bon vivre et où chacun doit pouvoir trouver sa place.

Motivées par le désir d'élargir notre rayonnement, les 4 médiathèques et « Arène collection » initient un nouveau partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Aisne, le FRAC Picardie et l'artothèque d'Amiens Métropole afin de porter et d'impulser la mise en œuvre de l'édition du projet « Avalanche 4 ».

Le pourquoi :

« Avalanche II rend hommage à cette incroyable revue d'avant-garde, publiée par Liza Bear et Willoughby Sharp à New York en 1970, qui diffusa treize numéros entre 1970 et 1976. Véritable laboratoire éditorial, instrument de documentation, d'information et de diffusion d'une pensée écrite et visuelle faite par les artistes [...] »

Extrait de l'édito d'*Avalanche II*, Amiens, novembre 2020 / mars 2021

Le projet **Avalanche 4** ouvre un nouveau chapitre de l'aventure éditoriale initiée en 2020 lors du lancement d' *Avalanche 2*, atelier collaboratif entre artistes des arts visuels impulsé et porté entre novembre 2020 et mars 2021 par l'Artothèque d'Amiens Métropole et le Frac Picardie (Somme). Cette opération, a donné lieu à la publication d'un journal et s'est prolongée lors d'ateliers d'expression implantés dans les médiathèques annexes d'Amiens Métropole.

L'édition *Avalanche 3* se développe actuellement sur le territoire de Méru (Oise) en partenariat avec la Ville de Méru, l'Espace Domino, la médiathèque Jacques Brel et le Musée de la Nacre et de la tabletterie depuis juin 2021. Les deux premières éditions ont rassemblé seize artistes des Hauts-de-France.

Aujourd'hui, une nouvelle initiative **Avalanche 4** s'inscrit sur le territoire des médiathèques de Tergnier-Condren-Sinceny et de Chauny dans l'Aisne afin de contribuer à intensifier voire ouvrir de nouvelles passerelles . Les huit artistes sélectionnés par le biais de cet appel à candidature seront invités à expérimenter une relation d'expression selon un mode collaboratif, dans un esprit de dialogue avec les acteurs culturels partenaires et les acteurs du livre, du dessin, de l'image et de l'estampe. Les projets d'édition *Avalanche 2, 3 et 4* se veulent une séquence d'expression collaborative, ouverte et partagée entre créateurs. Elles réunissent les conditions d'une mise en réseau d'artistes lors d'un chantier d'expression qui se décline en deux étapes. Tout au long du projet les structures partenaires tiennent le rôle de coordination, de ressources pour les artistes. Cette dynamique portée et relayée par le réseau des médiathèques et l'artothèque de l'Aisne associe les professionnels d'institutions invitées.

Le comment

Première étape - ateliers numériques, échanges entre artistes
premier trimestre 2022 (février-mars)

Cette première étape doit permettre de créer une dynamique de travail. L'enjeu est d'ouvrir le champ des possibles en matière de dialogue entre créateurs à l'occasion de correspondances qui se développent par le biais d'un chantier d'expression partagé par le biais du numérique. De ce fait, les artistes retenus sont amenés à mettre en place un chantier d'expression partagé inspiré par les attentes des médiathèques.

La **mise en réseau** des artistes du projet vise à développer, confronter et croiser les expressions contemporaines. L'idée de narration en art ou l'investigation des frontières entre les champs du langage, de l'image et du dessin sont susceptibles d'activer les relations artistes et médiathèques.

Au cours des deux mois que durera cet atelier mené à distance entre les artistes, trois temps de rencontres permettront d'activer et d'échanger entre partenaires et créateurs afin de :

- tisser des liens entre les artistes et les partenaires,
- nourrir et affiner la perception des territoires investis,
- mettre en partage ou alimenter les pistes de création explorées,
- déterminer la trame éditoriale, etc.

Ces temps de rencontres sont fédérateurs, ils réunissent les artistes, les représentants de la Médiathèque, de l'artothèque et les professionnels des institutions associés.

Cet atelier collaboratif entre artistes aboutit à un ensemble de propositions narratives plastiques et/ou de propositions narratives écrites suivant les thématiques dégagées.

Un choix de ces travaux issus de l'atelier collaboratif fera l'objet d'une édition : **Avalanche 4**, composée et mise en page par un graphiste. L'édition et sa diffusion instaurent la première adresse aux lecteurs des médiathèques comme aux publics des territoires ciblés.

En parallèle à cette publication, du mobilier pourra être proposé aux artistes pour exposer leurs travaux en résonance les uns avec les autres.

Thématique de travail :

Cette thématique est donnée à titre indicatif, elle est à prendre comme un embrayeur qui permet d'appréhender les attentes des porteurs du projet. Selon les démarches retenues, suivant la dynamique du chantier et les étapes de rencontres avec les partenaires, les propositions seront amenées à s'ouvrir, à se démarquer, voire à s'enrichir mutuellement.

Viens voir mon territoire !

Par la fenêtre, je vois la force et la fragilité de ses racines mais aussi son esprit libre de curiosité et d'éveil aux autres... Aujourd'hui notre regard est en germination. Il se nourrit de la terre, des lumières et des signes mais aussi des mots, des écrits et des gestes... . Je vois le passé et le présent dans un miroir qui nous ressemble. Et demain ?

Comment grandir, mieux et ensemble ? Quel chemin nous conduira vers un mieux vivre avec nos différences et nos énergies ?

Deuxième étape - ateliers et médiation vers les publics. (second semestre 22, premier semestre 23)

L'atelier collaboratif et les rencontres menés lors de la 1^{ère} étape permettent aux professionnels des médiathèques en lien avec les partenaires associés d'explorer des pistes inédites pour alimenter des propositions et initier des contenus d'ateliers, modules de découvertes ou temps de rencontres qui permettront de croiser les champs, les domaines et de mutualiser et valoriser les ressources.

Nous tenons à préciser que tous les artistes retenus à l'occasion de la première étape resteront libres ou pas de s'impliquer dans cette deuxième étape et pourront, selon leur motivation s'y soustraire

La contribution et l'implication dans l'étape 1 sont nécessaires pour alimenter l'étape 2 et y introduire un caractère d'innovation. Processus de relations croisées, *Avalanche 4* offre aussi l'opportunité d'activer des programmes de médiation, d'impulser des modes de sensibilisation destinés aux habitants, et aux différents publics. Cette étape sera relancée au dernier semestre 22. **Les publics** ciblés seront ceux du territoire de Tergnier-Condren-Sinceny et de Chauny en priorité et du département de l'Aisne.

Le dossier de candidature

L'appel à projet s'**adresse aux artistes ou aux collectifs d'artistes** :

- justifiant d'une pratique et d'une démarche artistique professionnelle, contemporaine innovante,
- résidant dans les Hauts-de-France,
- bénéficiant d'une inscription à la Maison des Artistes et ou d'un numéro de SIRET.

Le **dossier de candidature** envoyé sur support papier et ou sur support numérique est composé des éléments suivants :

- Un CV dossier artistique actualisé avec photos (maximum 3 MO pour la version numérique, documents en PDF, photos en JPG),
- Une note d'intention (Texte sur un format A4)
Cette note explicitera la compréhension du projet et la motivation à s'impliquer dans une expérimentation collaborative, voire évoquera une ou deux pistes envisagées.

Composition du jury

Le comité de sélection sera composé de professionnels du réseau des médiathèques, de la Bibliothèque Départementale de l'Aisne, des artothèques de l'Aisne « Arène Collection » et d'Amiens Métropole, du directeur du Frac Picardie, un-e artiste et d'un représentant de la Drac.

Le jury étudiera les propositions au regard de trois critères principaux :

- La qualité de la démarche artistique menée à ce jour, son professionnalisme (dossier artistique, cv)
- La motivation à rejoindre une manifestation pensée comme un processus collaboratif
- La pertinence des pistes et hypothèses proposées.

LES ENGAGEMENTS de la commune de Tergnier pour la phase 1 :

Chaque proposition retenue par le comité de sélection fera l'objet d'un contrat signé entre la Ville de Tergnier, l'artiste ou le collectif d'artistes. Ce contrat portera sur l'étape 1 de la manifestation :

- 3 ateliers collaboratifs en distanciel
- Mise en œuvre du projet d'édition

Rétribution : chaque artiste retenu recevra un montant de 1 000€ d'honoraires en contrepartie de sa participation au workshop numérique et aux 3 temps de rencontres entre professionnels et d'une mise à disposition de 10 à 15 travaux pour les besoins du projet de publication. Les travaux restant la propriété de l'artiste lui seront restitués en cours d'étape éditoriale.

CALENDRIER

Date limite de réception des dossiers de candidature : 31 janvier 2022, 14h00

- début février 2022 > Sélection des candidats
- mars- avril > Première étape - ateliers numériques, échanges entre artistes et étapes de rencontres chez les professionnels impliqués (3) (Tergnier- Condren- Sinceny- Chauny- Amiens)
- Mai > – juin 2022 > Conception du projet éditorial
- Juillet-août 2022 > Impression
- Septembre 2022 > restitution de l'édition, temps fort.

ADRESSE D'ENVOI / CONTACTS / DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Claire Megevand

Mairie de Tergnier,
tel 03.23.57.73.73

Mail : respculture@ville-tergnier.fr

Catherine Radet

Artothèque de l'Aisne Arène Collection

Mail : artothequedelaisne@gmail.com

03 23 37 25 26

Laure Marcou

Médiatrice FRAC Amiens

l.marcou@frac-picardie.fr

06 89 33 20 87

Anne Laure Mignot

Artothèque de la bibliothèque Aragon –Amiens Métropole

al.mignot@amiens-metropole.fr

03 22 97 10 75